

## Parc Nord

Ces 18 ha de nature situés en bords de Saône à quelques encablures du centre-ville sont connus de s Mâconnais pour leurs multiples usages : promenade, vélo ou course à pied le long de la voie bleue jusqu'au port de plaisance, pique-nique dans les vertes pelouses face à la Saône, parcours sportif à l'intérieur du parc arboré. Des terrains de sport (tennis, skate parc) bordent le parc sans oublier le centre aquatique communautaire et ses bassins. Les amateurs d'aviron s'adonnent aussi aux joies de la rame. Côté fraîcheur, les nombreuses espèces d'arbres conservées participent au charme de l'endroit.

A quelques dizaines de mètres du restaurant Le Poisson d'or, vous pouvez admirer un chef d'œuvre de dame nature. En 1956, cinq platanes ont été coupés au ras du sol, sans que leurs souches ne soient enlevées. Cette coupe a rendu les arbres plus forts et ils ont repoussé en « cépée » c'est-à-dire avec plusieurs troncs principaux, jusqu'à 3 ou 4 parfois.

La Ville de Mâcon a installé de nouveaux enclos au Parc Nord qui permettent d'accueillir des moutons. Cette initiative a pour objectif de développer l'éco pâturage.

### HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :  
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :  
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE  
PRESSE**